

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Alpes de Haute-Provence

Service départemental d'incendie et de secours

Date de convocation : 2 juin 2022
Nombre d'élus en exercice : 22
Présents : 12
Absents : 10
Votants : 12
Réception en Préfecture le :
Délibération certifiée exécutoire le :
Date de l'affichage par extrait de la présente délibération :

DELIBERATION N° 2022-19(FIN)

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

L'an deux mille vingt-deux et le 16 juin, le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours s'est réuni en visioconférence, après convocation légale, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude CASTEL.

Etaient présent(e)s : Mesdames Lila DESJARDINS, Marion MAGNAN, Michèle MOUTTE, Patricia PAUL

Messieurs Benoît GAUVAN, Robert GAY, Maurice JAYET, Bernard LIPERINI (en visioconférence), Serge PRATO, Jean-Yves ROUX, Patrick VIVOS (représentant madame GRANET-BRUNELLO).

Etaient excusé(e)s : Mesdames Stéphanie COLOMBÉRO, Michèle COTTRET, Patricia GRANET-BRUNELLO, Isabelle MORINEAUD, Sandra RAPONI, Laurie SARDELLA.

Messieurs Claude BONDIL, Alain DELSAUX, Marcel GOSSA, Daniel SPAGNOU.

Objet : Budget supplémentaire de l'exercice 2022

Le Président expose :

Le budget supplémentaire 2022 soumis à l'approbation du CASDIS intègre les résultats du compte administratif 2021 et l'affectation des résultats qui ont été délibéré le 31 mars dernier.

Ce budget supplémentaire s'élève à 4 539 257 euros. La répartition par section est la suivante :

- Section de fonctionnement : 533 767 euros
- Section d'investissement : 4 005 490 euros

Il est proposé d'étudier, par section, l'affectation de ces crédits étant précisé que, comme pour le budget primitif 2022, le vote s'effectue au niveau du chapitre.

A) DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE 011 : FRAIS GENERAUX	71 271,71 €
----------------------------------	-------------

1) Commentaire :

Il vous est proposé d'augmenter de :

- 61 271,71 euros l'article de réparation des véhicules pour faire face à l'augmentation des coûts des pièces (pneumatiques et pièces mécaniques),
- 10 000 euros pour compléter la dotation de l'article où sont rattachées les dépenses de maintenance des appareils respiratoires isolants (augmentation du coût des pièces détachées).

2) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires :

ARTICLE	LIBELLÉ ARTICLE	BS 2022		
		REPORTS	CREDITS NOUVEAUX	TOTAL
61551	MATÉRIELS ROULANTS	0,00 €	61 271,71 €	61 271,71 €
615633	MAINTENANCE MATÉRIELS ET HABILLEMENT	0,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €

CHAPITRE 012 : FRAIS DE PERSONNELS	27 600,00 €
---------------------------------------	-------------

1) Commentaire :

Il vous est proposé d'augmenter de 27 600 euros les crédits pour les assurances des personnels sapeurs-pompiers volontaires à la suite de la promulgation de la loi 2021-1520 du 25 novembre 2021.

2) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires :

ARTICLE	LIBELLÉ ARTICLE	BS 2022		
		REPORTS	CREDITS NOUVEAUX	TOTAL
6455	COTISATIONS ASSURANCES DU PERSONNEL	0,00 €	27 600,00 €	27 600,00 €

CHAPITRE 65 : AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	171 095,00 €
---	--------------

1) Commentaire :

Il vous est proposé d'augmenter de :

- 1 200 euros l'article 6574 suite à la décision du bureau du C.A.S.D.I.S. du 3 mai dernier (délibération 2022-21) d'accorder une subvention à l'amicale des sapeurs-pompiers rugbymen,
- 169 895 euros l'article 658 afin de rembourser au ministère de l'Intérieur le trop-perçu de la subvention de 2021 pour la tenue des centres de vaccination COVID.

2) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires :

ARTICLE	LIBELLÉ ARTICLE	BS 2022		
		REPORTS	CREDITS NOUVEAUX	TOTAL
6574	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS	0,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €
658	CHARGES DE GESTION COURANTE	0,00 €	169 895,00 €	169 895,00 €

CHAPITRE 042 : DOTATION AUX COMPTES D'AMORTISSEMENT	43 800,00 €
--	-------------

1) Commentaire :

Il vous est proposé d'augmenter de 43 800 euros les crédits liés à l'amortissement des matériels, habillement et véhicules.

2) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires :

ARTICLE	LIBELLÉ ARTICLE	BS 2022		
		REPORTS	CREDITS NOUVEAUX	TOTAL
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	0,00 €	43 800,00 €	43 800,00 €

CHAPITRE 68 : DOTATION ET PROVISIONS	220 000,29 €
---	--------------

1) Commentaire :

La mise en place du plan comptable M57 va apporter quelques changements pour toutes les collectivités et en particulier pour celles qui amortissent. En effet, l'amortissement se fera désormais au prorata-temporis (amortissement des biens dès la mise en service) et non l'année suivante. Cette directive va entraîner, la première année de mise en place, une dotation aux amortissements avec inscription de crédits permettant l'application de cette règle comptable du prorata. Pour le SDIS 04, l'impact financier est estimé à 220 000,29 euros en 2023. Il est donc proposé au conseil d'administration, compte tenu de notre excédent 2021, de provisionner cette somme.

2) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires :

ARTICLE	LIBELLÉ ARTICLE	BS 2022		
		REPORTS	CREDITS NOUVEAUX	TOTAL
6817	DOTATIONS ET PROVISIONS	0,00 €	220 000,29 €	220 000,29 €

LE MONTANT TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT S'ÉLÈVE À 533 767 EUROS.

B) RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE 002 : EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT REPORTEES	363 871,71 €
---	--------------

1) Commentaire :

Il vous est proposé d'inscrire le résultat de l'exercice 2021 que nous avons constaté au compte administratif 2021.

2) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires :

ARTICLE	LIBELLÉ ARTICLE	BS 2022		
		REPORTS	RECETTES NOUVELLES	TOTAL
002	EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	0,00 €	363 871,71 €	363 871,71 €

CHAPITRE 75 : AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,29 €
--	--------

1) Commentaire :

Il vous est proposé d'augmenter de 0,29 euros l'article 758 afin d'avoir un total de recettes rond.

2) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires :

ARTICLE	LIBELLÉ ARTICLE	BS 2022		
		REPORTS	RECETTES NOUVELLES	TOTAL
758	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00 €	0,29 €	0,29 €

CHAPITRE 78 : REPRISE SUR PROVISIONS	169 895,00 €
---	--------------

1) Commentaire :

Il vous est proposé d'inscrire la somme de 169 895 euros afin de reprendre en recettes une partie de la provision de 215 000 euros que nous avons inscrite en décision modificative n°1/2021 du 18 octobre 2021 à la suite du versement par le ministère de l'Intérieur de la subvention de 2021 pour la tenue des centres de vaccination COVID.

2) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires :

ARTICLE	LIBELLÉ ARTICLE	BS 2022		
		REPORTS	RECETTES NOUVELLES	TOTAL
7817	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00 €	169 895,00 €	169 895,00 €

LE MONTANT TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT S'ÉLÈVE À 533 767 EUROS.

C) DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Dans le cadre des opérations réalisées en A.P. et C.P. je vous propose de réinscrire les sommes de crédits de paiement 2021 engagées au titre du budget 2021 et non réglées au 31 décembre.

1°) Détail des mouvements financiers par A.P. et C.P.

- OPERATION 15 – CASERNE BARCELONNETTE ;

ARTICLE	LIBELLÉ ARTICLE	BS 2022		
		REPORTS	CREDITS NOUVEAUX	TOTAL
231312	CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS	104 962,33 €	0,00 €	104 962,33 €
	TOTAL :	104 962,33 €	0,00 €	104 962,33 €

- OPERATION 20 –PITEM RISK GEST ;

ARTICLES	LIBELLÉ ARTICLE	BS 2022		
		REPORTS	CREDITS NOUVEAUX	TOTAL
2051	CONCESSIONS DROIT BREVET	115 998,94 €	0,00 €	115 998,94 €
2183	MATÉRIEL INFORMATIQUE	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL :	115 998,94 €	0,00 €	115 998,94 €

- OPERATION 22 –PITEM RISK FORM ;

ARTICLE	LIBELLÉ ARTICLE	BS 2022		
		REPORTS	CREDITS NOUVEAUX	TOTAL
2051	CONCESSIONS DROIT BREVET	45 071,60 €	0,00 €	45 071,60 €
	TOTAL :	45 071,60 €	0,00 €	45 071,60 €

- OPERATION 21 –PITEM RISK ACT – CASERNE DE DIGNE ;

ARTICLES	LIBELLÉ ARTICLE	BS 2022		
		REPORTS	CREDITS NOUVEAUX	TOTAL
2031	FRAIS D'ÉTUDES	137 000,00 €	0,00 €	137 000,00 €
2033	FRAIS D'INSERTION	3 000,00 €	0,00 €	3 000,00 €
215311	RÉSEAUX DE TRANSMISSION - EMETTEURS RÉCEPTEURS	16 027,00 €	0,00 €	16 027,00 €
21538	AUTRES RÉSEAUX	13 261,60 €	0,00 €	13 261,60 €
2156208	MATÉRIEL D'INCENDIE ET DE SECOURS - FORMATION ET SPORT	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2183	MATÉRIELS INFORMATIQUE	48 000,00 €	0,00 €	48 000,00 €
2184	MOBILIERS	36 000,00 €	0,00 €	36 000,00 €
231312	CONSTRUCTIONS CASERNES	880 602,15 €	0,00 €	880 602,15 €
	TOTAL :	1 133 890,75 €	0,00 €	1 133 890,75 €

2) Détail des mouvements financiers hors AP/CP :

CHAPITRE 20 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	23 073,45 €
--	-------------

Commentaire :

Je vous propose de réinscrire les sommes engagées au titre du budget 2021 et non réglées au 31 décembre.

Détail des mouvements financiers par articles budgétaires

ARTICLES	LIBELLÉ ARTICLE	BS 2022		
		REPORTS	CREDITS NOUVEAUX	TOTAL
2031	FRAIS D'ÉTUDES	9 957,45 €	0,00 €	9 957,45 €
2033	FRAIS D'INSERTION	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2051	CONCESSIONS DROIT BREVET	13 116,00 €	0,00 €	13 116,00 €
TOTAL				23 073,45 €

CHAPITRE 21 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 579 571,93 €
--	----------------

Commentaire :

Je vous propose de réinscrire les sommes engagées au titre du budget 2021 et non réglées au 31 décembre, ainsi que les opérations nouvelles suivantes :

- Acquisition d'un CCFM (subvention Région SUD) pour 250 000 euros,

- Equipement matériel incendie CCFM pour 31 000 euros,
- Réalisation de vestiaires et d'une cellule sanitaire pour la caserne de Sainte-Tulle pour 45 000 euros,
- Travaux imprévus de bâtiments pour 10 000 euros,
- Acquisition d'un véhicule de liaison pour 35 000 euros,
- Dotation pour grosses réparations véhicules 62 499,45 euros,
- Réparation de la berce de ventilation et air respirable pour 13 200 euros.

Détail des mouvements financiers par articles budgétaires

ARTICLES	LIBELLÉ ARTICLE	BS 2022		
		REPORTS	CREDITS NOUVEAUX	TOTAL
21312	CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS	78 744,52 €	55 000,00 €	133 744,52 €
215312	RÉSEAUX DE TRANSMISSION - RELAIS ET POINTS HAUTS	17 216,00 €	0,00 €	17 216,00 €
215321	RÉSEAUX D'ALERTE - APPELS SÉLECTIFS	2 031,36 €	0,00 €	2 031,36 €
215322	RÉSEAUX D'ALERTE - CONSOLES, TERMINAUX D'ALERTE ET IMPRIMANTES	28 058,36 €	0,00 €	28 058,36 €
215323	RÉSEAUX D'ALERTE - ANTENNES	14 334,18 €	0,00 €	14 334,18 €
2156101	MATÉRIEL ROULANT D'INCENDIE ET DE SECOURS - V.S.A.V.	2 917,32 €	0,00 €	2 917,32 €
2156104	MATÉRIEL ROULANT D'INCENDIE ET DE SECOURS - V.L.U. - V.L.C.	59 600,32 €	35 000,00 €	94 600,32 €
2156105	MATÉRIEL ROULANT D'INCENDIE ET DE SECOURS - V.L.H.R.	108 545,69 €	0,00 €	108 545,69 €
2156111	MATÉRIEL ROULANT D'INCENDIE ET DE SECOURS - C.C.F. MOYENS - C.C.RURAL	1 090 736,06 €	312 499,45 €	1 403 235,51 €
2156112	MATÉRIEL ROULANT D'INCENDIE ET DE SECOURS - C.C.F.SUPER - C.C.G.C.	470 025,65 €	0,00 €	470 025,65 €
2156115	MATÉRIEL ROULANT D'INCENDIE ET DE SECOURS - BERCE - CELLULE ET V.P.C.E.	0,00 €	13 200,00 €	13 200,00 €
21562	MAT. D'INCENDIE ET DE SECOURS	28 103,18 €	0,00 €	28 103,18 €
2156201	MATÉRIEL D'INCENDIE ET DE SECOURS - P.U.I. - S.S.S.M.	7 079,96 €	0,00 €	7 079,96 €
2156202	MATÉRIEL D'INCENDIE ET DE SECOURS C.I.S.	8 008,44 €	0,00 €	8 008,44 €
2156203	MATÉRIEL D'INCENDIE ET DE SECOURS - G.S.M.S.P.	4 014,27 €	0,00 €	4 014,27 €
2156208	MATÉRIEL D'INCENDIE ET DE SECOURS - FORMATION ET SPORT	4 800,00 €	0,00 €	4 800,00 €
2156209	MATÉRIEL D'INCENDIE ET DE SECOURS - G.M.T.	30 016,58 €	31 000,00 €	61 016,58 €
2183	MATÉRIEL INFORMATIQUE	129 058,11 €	0,00 €	129 058,11 €
2184	MATÉRIEL DE BUREAU ET MOBILIER	14 445,36 €	0,00 €	14 445,36 €
21881	HABILLEMENT DES SAPEURS-POMPIERS	26 337,12 €	0,00 €	26 337,12 €
21882	AUTRES MATÉRIELS	8 800,00 €	0,00 €	8 800,00 €
TOTAL				2 579 571,93 €

CHAPITRE 27 : DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	2 921,00 €
---	-------------------

Commentaire :

Je vous propose de réinscrire les sommes engagées au titre du budget 2021 et non réglées au 31 décembre.

Détail des mouvements financiers par articles budgétaires au titre des reports

ARTICLE	LIBELLÉ ARTICLE	BS 2022		
		REPORTS	CREDITS NOUVEAUX	TOTAL
275	DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS	2 921,00 €	0,00 €	2 921,00 €
TOTAL				2 921,00 €

LE MONTANT TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT S'ÉLÈVE A 4 005 490 EUROS.

D) RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE 001 : EXCÉDENTS D'INVESTISSEMENT REPORTES	293 832,10 €
---	---------------------

Commentaire :

Il vous est proposé d'inscrire le résultat de l'exercice 2021 que nous avons constaté au compte administratif 2021 et affecté.

Détail des mouvements financiers par articles budgétaires :

ARTICLE	LIBELLÉ ARTICLE	BS 2022		
		REPORTS	RECETTES NOUVELLES	TOTAL
001	EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ	0,00 €	293 832,10 €	293 832,10 €

CHAPITRE 13 : SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 122 797,77 €
---	-----------------------

Commentaire :

Je vous propose de réinscrire les subventions attendues dans le cadre de nos programmes non terminés au 31 décembre 2021 (subvention CFM pour 31 225,64 euros et recettes européennes liées au PITEM RISK pour 315 572,13 euros).

D'autre part, il est proposé au conseil d'administration l'inscription de deux recettes nouvelles :

- 500 000 euros de subvention du conseil départemental,
- 276 000 euros de subvention de la Région Sud pour l'acquisition de 2 CCFM (taux de subvention de 62,73% pour deux véhicules – délibération n° 2022-15 du 31 mars 2022)

Détail des mouvements financiers par articles budgétaires

ARTICLES	LIBELLÉ ARTICLE	BS 2022		
		REPORTS	RECETTES NOUVELLES	TOTAL
1311	ÉTAT ET ÉTABLISSEMENTS NATIONAUX	31 225,64 €	0,00 €	31 225,64 €
1312	RÉGION	0,00 €	276 000,00 €	276 000,00 €
1313	DÉPARTEMENT	0,00 €	500 000,00 €	500 000,00 €
1317	FONDS EUROPÉENS	315 572,13 €	0,00 €	315 572,13 €
TOTAL				1 122 797,77 €

CHAPITRE 16 : EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	2 537 360,13 €
--	-----------------------

Commentaire :

Suite à l'étalement des opérations du programme d'investissement et de notre situation de trésorerie, nous n'avons pas mobilisé l'intégralité de l'enveloppe en 2021. Nous aurions dû reporter 2 944 000 euros. Compte tenu de la subvention supplémentaire du conseil départemental, il vous est proposé de réduire de - 406 639,87 euros l'enveloppe d'emprunt.

Détail des mouvements financiers par articles budgétaires

ARTICLE	LIBELLÉ ARTICLE	BS 2022		
		REPORTS	RECETTES NOUVELLES	TOTAL
16441	OPÉRATIONS AFFÉRENTES À L'EMPRUNT	2 944 000,00 €	- 406 639,87€	2 537 360,13 €

CHAPITRE 21 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 700,00 €
--	-------------------

Commentaire :

Dans le cadre du renouvellement d'un véhicule de liaison dont les crédits ont été inscrits en dépenses d'investissement, il vous est proposé d'inscrire une estimation de la reprise d'un véhicule repris.

Détail des mouvements financiers par articles budgétaires

ARTICLE	LIBELLÉ ARTICLE	BS 2022		
		REPORTS	RECETTES NOUVELLES	TOTAL
2156104	MATÉRIEL ROULANT D'INCENDIE ET DE SECOURS – VLU - VLC	0,00 €	7 700,00 €	7 700,00 €

CHAPITRE 042 : DOTATION AUX COMPTES D'AMORTISSEMENT	43 800,00 €
--	--------------------

1) Commentaire :

Comme présenté en dépenses de fonctionnement, il vous est proposé d'augmenter de 43 800 euros les recettes liés à l'amortissement des matériels, habillement et véhicules.

2) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires :

ARTICLE	LIBELLÉ ARTICLE	BS 2022		
		REPORTS	RECETTE NOUVELLE	TOTAL
281561	MATÉRIEL ROULANT D'INCENDIE ET DE SECOURS	0,00 €	43 800,00 €	43 800,00 €

LE MONTANT TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT S'ÉLÈVE À 4 005 490 EUROS.

Il est demandé au Conseil d'administration de bien vouloir en délibérer.

Les membres du CASDIS ont adopté ce rapport à l'unanimité, les jour, mois, an que ci-dessus.

Le Président du Conseil d'administration

Jean-Claude CASTEL

